

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
Lignes directrices quant à la cotisation des nouveaux membres pour l'exercice 2012

NOM DE LA SOCIÉTÉ

CALCUL DES DROITS D'ADHÉSION 25,000 \$

CALCUL DE LA COTISATION ANNUELLE

RBT	Revenu brut total [RFM E, Ligne 17]		
C	Capital total selon les états financiers [RFM B, Ligne 1]		
CRR	Capital régularisé en fonction du risque [RFM B, Ligne 27]		
CAI	Candidats à l'inscription		
			
		03/31/12	
		Non	
		Non	

Nombre de candidats à l'inscription selon 1-U-2000 soumis
 Date d'inscription - MM/JJ/AA
 Date de fin d'exercice
 Admissible à la répartition proportionnelle à << 1/2 >>?
 Admissible à la répartition proportionnelle à << 1/4 >>?

POUR CALCULER LA COMPOSANTE EN REVENU (CR)

$(\text{RBT} \times \underline{0.0023236517}) = \text{CR}$
 $(\underline{0 \$} \times \underline{0.23\%}) = \underline{0 \$}$

Note : La composante en revenu ne doit pas être inférieure à 4 000 \$.

Quel est le facteur de répartition proportionnelle utilisé? s.o.

Composante en revenu minimale après la répartition proportionnelle 4,000 \$

Composante en revenu 4,000 \$

POUR CALCULER LA COMPOSANTE EN CAPITAL (CC)

$((\text{C}) - 25\% \text{ CRR}) \times 0.002 = \text{CC}$
 $((\underline{0 \$}) - 25\% \times \underline{0 \$}) \times 0.002 = \underline{1,000 \$}$

Note : La composante en capital ne doit pas être inférieure à 1 000 \$ ni supérieure à 15 000 \$.

Quel est le facteur de répartition proportionnelle utilisé? s.o.

Composante en capital après la répartition proportionnelle 0 \$

Composante en capital minimale après la répartition proportionnelle 1,000 \$

Composante en capital maximale après la répartition proportionnelle 15,000 \$

Composante en capital 1,000 \$

POUR CALCULER LA COTISATION DES CANDIDATS INSCRITS (CI)

$(\text{CAI} \times \underline{250 \$}) = \text{CI}$
 $(\underline{0} \times \underline{250 \$}) = \underline{0 \$}$

Quel est le facteur de répartition proportionnelle utilisé? s.o.

Composante des candidats inscrits après la répartition proportionnelle 0 \$

COTISATION ANNUELLE = CR + CC + CI

$(\underline{4,000 \$} + \underline{1,000 \$} + \underline{0 \$}) = \underline{5,000 \$}$

Note : Le montant minimal de la cotisation annuelle est de 15 000 \$.

Cotisation annuelle minimale 15,000 \$

Sous réserve de la répartition proportionnelle pour les nouveaux membres

Le cas échéant, quel est le facteur de répartition proportionnelle utilisé? Non

Cotisation annuelle minimale après la répartition proportionnelle 15,000 \$

TOTAL DE LA COTISATION ANNUELLE 15,000 \$

FONDS RESTREINT

COTISATION AU FONDS RESTREINT = (C) * 0.005

$(\underline{0 \$}) \times 0.005 = \underline{1,000 \$}$

Note : Le fonds de fiducie discrétionnaire ne peut être inférieur à 1 000 \$ ni supérieur à 40 000 \$.